

Séance du 28 mars 2022 à 14h

Le Conseil d'administration du CCAS de ROQUEFORT dûment convoqué le 18 mars 2022, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Patrice FOURNIER, Président.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 7

Nombre de membres représentés : 1

Nombre de suffrages exprimés : 8

Présents :

Mesdames : PARROT Michelle - Thérèse MELLAC - Claire FOURNIER - Marie-Christine PEROTTO

Messieurs : Jean-Louis CHAU-VAN - Claude JOSEPH - Patrice FOURNIER

Absents : Mathieu BEAUFRERE - Monique VILANOVA

Pouvoirs : Monique VILANOVA donne pouvoir à Claire FOURNIER

Secrétaire de séance : Jean-Louis CHAU-VAN

1 28.03.2022 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2021

Rapporteur : Monsieur Patrice FOURNIER

Monsieur le président présente le compte de gestion 2021 dressé par Monsieur le Trésorier d'Agen et dont les résultats sont identiques au compte administratif 2021 établi par le Président.

Les résultats du compte de gestion 2021 se présentent de la manière suivante :

Investissement

Dépenses	Prévu :	0 €
	Réalisé :	0 €
	Reste à réaliser :	0 €
Recettes	Prévu :	0 €
	Réalisé :	0 €
	Reste à réaliser :	0 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	7835,00 €
	Réalisé :	1502,34 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Recettes :	Prévu :	7835,00 €
	Réalisé :	7835,00 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Résultat de clôture

Déficit d'investissement :	0 €
Excédent de Fonctionnement :	6232,66 €
Résultat global :	6232,66 €

Monsieur Patrice FOURNIER, demande au conseil d'administration de bien vouloir statuer sur le compte de gestion de l'exercice 2021.

AR Prefecture

047-264703158-20220328-1_28032022-DE

Le conseil d'administration, Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de :

- ~~Déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 par le Trésorier visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,~~
- **D'approuver** le compte de gestion 2021 établi par Monsieur le Trésorier d'Agen tel que présenté par le président.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration
Fait à Roquefort, le 28/03/2022
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

Roquefort, le 28 mars 2022



Le président du CCAS
Patrice FOURNIER